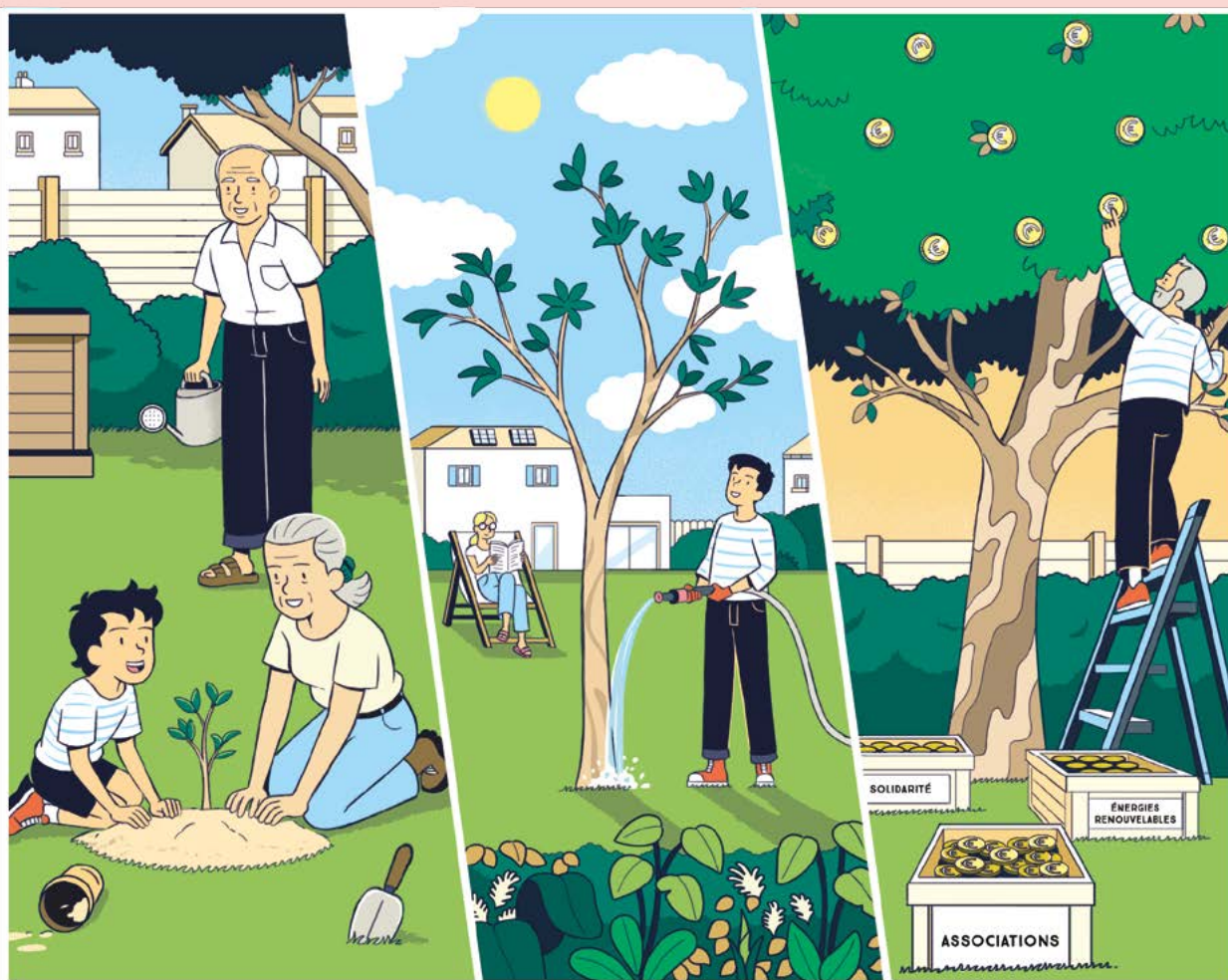


carac mag

P. 4
VOTRE PATRIMOINE
L'ASSURANCE VIE,
PLACEMENT (TOUJOURS)
PRÉFÉRÉ DES FRANÇAIS

P. 6
VOTRE AVENIR
LA RETRAITE,
QUEL BEL ÂGE!

P. 8
VOS ENGAGEMENTS
L'ÉPARGNE
SOLIDAIRE
À LA COTE



**LA CARAC À VOS CÔTÉS
TOUT AU LONG
DE VOTRE VIE**


carac



RETOUR SUR... LES OSCARS 2022!

Le 14 avril dernier, plus de 250 invités ont assisté à la remise des prix de la 37^e édition des Oscars de l'assurance vie, de la retraite et de la prévoyance, organisée par le magazine Gestion de fortune.

Nous sommes fiers de vous annoncer que notre contrat multisupports Carac Épargne Patrimoine a décroché l'Oscar 2022 du Meilleur Contrat d'assurance vie dont l'encours est inférieur à 1 milliard d'euros!

Le jury a évalué « l'adéquation entre la performance du contrat, le niveau des frais de gestion, l'innovation, la créativité et la qualité du back-office » avant de nous décerner cette belle récompense pour cette nouvelle gamme d'assurance vie lancée en juin 2021.



VOUS AVEZ LA PAROLE!

Sur Custplace, plateforme de confiance d'avis et de relation client, les adhérents sont nombreux à partager leur expérience avec la Carac. Ils témoignent de leur satisfaction :



« PERSONNEL TRÈS COMPÉTENT, UN ACCUEIL AVEC LE SOURIRE! »

« La personne qui a géré notre dossier est accueillante, précise dans ses explications et répond à toutes nos questions. J'ai été très agréablement surprise par la qualité de notre entretien. Je recommande cette personne. »



« TRÈS SATISFAIT! »

« Je suis très satisfait. Mon conseiller est très compétent et me donne toujours de bons conseils. Merci à lui! »



RETROUVEZ-NOUS SUR :
CARAC.FR | f CARAC.EPARGNE | @CARAC_EPARGNE | in CARAC



SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX OU PAR COURRIER, VOUS ÊTES NOMBREUX À PARTAGER VOS IDÉES ET VOS RÉACTIONS. CONTINUEZ!



DES IDÉES DE SUJETS?

ÉCRIVEZ-NOUS À
MAGAZINE@CARAC.FR

caracmag

N° 223, JUILLET 2022

« Votre patrimoine, votre avenir, vos engagements »

Trimestriel d'information édité par la mutuelle d'épargne, de retraite et de prévoyance Carac. Immatriculation au registre national des mutuelles : 775 691165.

Siège social : 159, avenue Achille-Peretti, CS40091, 92577 Neuilly-sur-Seine Cedex.

Directeur de publication : Pierre Lara.

Rédaction et administration : 159, avenue Achille-Peretti, CS40091 - 92577 Neuilly-sur-Seine Cedex. Tél. : 01 55 61 55 61.

Commission paritaire : 0722 M 06102.

ISSN : 1770-426X

Dépôt légal : 3^e trimestre 2022

Abonnement : 2,05 €/an.

Prix au numéro : 0,51 €.

Conception et réalisation :

CITIZENPRESS

Illustration de une Mikael Mouné
Impression Vincent Imprimeries, 32, avenue Thérèse Voisin, CS 64229, 37042 Tours Cedex 1.



Ce magazine est imprimé sur du papier Steinbeis Charisma 100 % recyclé, certifié Blue Angel et Écolabel européen.



BIO EXPRESS

2021 – Président de la Carac.

2006 – Administrateur et membre du Conseil de présidence.

2002 – Premier engagement au sein de la Carac en tant que délégué.

2001 à 2015 – Cadre dirigeant au sein d'une mutuelle d'assurance.

1973 à 2001 – Officier, Pierre Lara occupe plusieurs postes de commandement, en temps de paix et en opérations.

ÉDITO

S'ENGAGER COLLECTIVEMENT POUR NOTRE MUTUELLE

Engagé auprès des adhérents depuis plus de vingt ans, c'est avec une immense fierté que j'ai pris la succession de Claude Tarall à la présidence de la Carac. Au-delà des connaissances techniques acquises sur le fonctionnement de notre mutuelle, ces années de bénévolat m'ont permis d'aller à la rencontre de femmes et d'hommes animés par le don de soi. Une valeur cardinale qui fait écho à ma carrière militaire et à mon profil d'homme de terrain. À la Carac, je me sens en famille. Ma responsabilité, aujourd'hui, est de perpétuer son ADN : la cohésion, l'intégrité et le savoir-être, autrement dit la volonté farouche de placer l'humain au cœur de tout. Cet héritage est précieux, il doit être transmis aux plus jeunes de nos administrateurs, afin, notamment, de garantir une équité de traitement à tous nos adhérents, quels que soient leur âge et leur condition. La pérennité de notre mutuelle ne repose pas seulement sur ses valeurs. Elle exige de se projeter dans l'avenir. À cet égard, notre plan stratégique « Ambition 2030 » reste ma feuille de route. L'objectif est ambitieux : recruter chaque année 15 000 nouveaux adhérents. Pour y parvenir, nous devons développer notre offre commerciale, continuer d'améliorer notre qualité de service et élargir nos partenariats. Nous avons également besoin de l'engagement de tous. Délégués, administrateurs, collaborateurs, adhérents... Chacun, à son niveau, peut promouvoir les valeurs qui sont les nôtres. « *Aucun de nous, en agissant seul, ne peut atteindre*

le succès », déclarait Nelson Mandela en 1994 lors de son discours d'investiture comme président de la République d'Afrique du Sud. Un bel exemple à suivre !

PIERRE LARA, PRÉSIDENT DE LA CARAC

APRÈS 25 ANNÉES À LA DIRECTION DE LA CARAC, JEAN-JACQUES BERTHELÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DIRIGEANT OPÉRATIONNEL, A PRIS SA RETRAITE LE 30 JUIN DERNIER. MICHEL ANDIGNAC, DIPLÔMÉ DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE DE TOULOUSE ET TITULAIRE D'UN DESS EN AUDIT ET FINANCES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS-DAUPHINE, LUI SUCCEDE DEPUIS LE 1^{ER} JUILLET 2022, EN QUALITÉ DE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CARAC.

SOMMAIRE

4 VOTRE PATRIMOINE
L'assurance vie,
placement (toujours) préféré
des Français

6 VOTRE AVENIR
La retraite, quel bel âge !

8 VOS ENGAGEMENTS
L'épargne solidaire
à la cote

10 DATA
Une gestion solide,
des résultats prometteurs

11 LA CARAC & VOUS
La Carac en mode
connecté, c'est maintenant !

12 LE PORTRAIT
Agnès Drolon,
déléguée Carac
des Pays de la Loire



L'ASSURANCE VIE, PLACEMENT (TOUJOURS) PRÉFÉRÉ DES FRANÇAIS

Après une année 2020 difficile en raison de la crise sanitaire, l'assurance vie a fait son grand retour en 2021 dans le cœur des Français ! Mais pourquoi les épargnants sont-ils autant séduits par ce contrat ? Quels sont ses atouts réels ? On fait le point avec vous.

APRÈS LA PLUIE, LE BEAU TEMPS

Après un recul en 2020, le retour à une activité économique normale en 2021 s'est accompagné d'un regain d'intérêt pour l'assurance vie. Les Français ont déposé plus de 150 milliards d'euros, portant les encours totaux des contrats d'assurance vie à 1876 milliards d'euros. Un chiffre qui permet à l'assurance vie de retrouver son statut de placement préféré des Français !

COMMENT EXPLIQUER UN TEL SUCCÈS ?

En 2021, l'assurance vie a bénéficié, en moyenne, de taux de rendement attractifs et plus dynamiques que ceux du livret A : +1,30 % en 2021¹ (contre +0,5 % pour le livret A). Ce contrat propose également des placements variés : si les fonds

en euros demeurent le choix n° 1 des épargnants, les autres fonds en unités de compte séduisent ceux qui souhaitent diversifier leur épargne. Mais la grande force de l'assurance vie, c'est sa fiscalité avantageuse, avec une faible imposition des gains. Pour les épargnants, aucune plus-value n'est à déclarer aux impôts pendant toute la durée de vie du contrat. Les bénéfices ne sont imposés que lorsque la personne choisit de retirer tout ou partie de ses fonds, proportionnellement aux sommes récupérées. Autre

point intéressant : cette fiscalité est dégressive avec le temps. Les fonds sont disponibles à tout moment, ce qui en fait un contrat flexible. À terme, les avantages successoraux sont eux aussi importants : les versements effectués avant les 70 ans de l'épargnant bénéficient, à son décès, d'un abattement de 152 500 euros par bénéficiaire, quel que soit le lien de parenté ! L'assurance vie porte bien son nom : elle est un placement sûr, tout au long de la vie. ●

1. Chiffres publiés le 3 février 2022 par France Assureurs.

Unités de compte

Les montants investis sur les supports en unités de compte ne sont pas garantis mais sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. La Carac s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. Le risque financier de moins-value est donc supporté par l'adhérent.

COMMENT GÉRER SON ASSURANCE VIE ?

Choisir son contrat, ses options de gestion ou encore ses supports d'investissement nécessite de connaître les subtilités de l'assurance vie.

Voici nos 4 conseils :



- 1 Définissez vos besoins en amont :** projet de vie nécessitant des capitaux (achat immobilier, études des enfants...), besoin d'obtenir des revenus complémentaires (retraite, dépendance...), etc.
- 2 Déterminez votre profil d'investisseur :** en fonction de la part de revenus que vous pouvez investir et des supports sur lesquels vous souhaitez l'investir (les unités de compte étant plus risquées que les fonds en euros).
- 3 Évaluez les contrats les plus adaptés à vos besoins avec votre conseiller mutualiste :**
 - > **Contrat monosupport en euros pour une épargne de précaution :** avec Carac Épargne Solidaire, constituez-vous un capital, sans prise de risque liée aux unités de compte.
 - > **Contrat multisupports pour profiter des opportunités de performance des marchés financiers :**
 - avec Carac Épargne Génération, vous épargnez pour vos enfants et petits-enfants via un contrat à versements libres, libellé en euros et en unités de compte, destiné aux moins de 25 ans lors de l'adhésion.
 - avec Carac Épargne Patrimoine, vous accédez à une gamme de supports en unités de compte sélectionnés par nos experts pour épargner dans des secteurs d'avenir et socialement responsables.
- 4 Choisissez votre mode de gestion (contrat multisupports).** Deux modes de gestion financière existent pour s'adapter au souhait de l'adhérent : soit gérer seul et il s'agit dans ce cas de la Gestion libre, soit opter pour une solution clés en main correspondant à une gestion profilée ou pilotée. Le niveau de risque pris sera adapté à votre profil d'investisseur.

DEUX QUESTIONS À...

CÉCILE BELLIVIER ET MYRIAM SOUVETON, RESPONSABLES MARKETING CARAC

Quels sont pour vous les atouts phares de l'assurance vie ?

CÉCILE BELLIVIER : L'assurance vie est le « couteau suisse » de l'épargne. Ce contrat vous accompagne toute votre vie : pour financer des projets car l'épargne est disponible à tout moment ; pour transmettre un patrimoine aux personnes qui vous sont chères, qu'elles fassent ou non partie du cercle familial. Nul besoin de se soucier d'un plafond de versement, il n'y en a pas. Enfin, il bénéficie d'un cadre fiscal favorable et stable.

En quoi la Carac se distingue-t-elle sur le marché ?

MYRIAM SOUVETON : La Carac porte des valeurs d'entraide et de solidarité. Nous avons par exemple sélectionné, dans nos deux nouveaux contrats d'assurance vie multisupports, des supports en unités de compte bénéficiant de labels responsables : ISR, Finansol ou Greenfin. Nos adhérents bénéficient d'un accompagnement personnalisé grâce à nos conseillers mutualistes et de l'absence de frais sur versements¹ sur notre nouvelle gamme d'assurance vie et sur le PERIN.

1. Frais de gestion appliqués sur l'épargne gérée sur le support « Sécurité » libellé en euros et sur les supports libellés en unités de compte : 0,90 %, selon les modalités précisées dans le règlement mutualiste.

LE SAVIEZ-VOUS ?

50 € sont offerts² pour tout nouvel adhérent souscrivant un contrat Carac Épargne Génération entre le 1^{er} janvier 2022 et le 31 janvier 2023. C'est le moment d'en profiter !

2. Offre soumise à conditions. Voir sur : www.carac.fr/operations-promotionnelles#ceg

BESOIN D'AIDE AVANT DE VOUS LANCER ? FAITES APPEL À L'EXPERTISE DE NOS CONSEILLERS CARAC POUR VOUS GUIDER DANS VOS CHOIX !



LA RETRAITE, QUEL BEL ÂGE!

Moment attendu par certains, parfois redouté par d'autres... la retraite est un moment crucial dans une vie. Après plusieurs décennies passées sur le marché du travail, comment réussir cette transition ?

LA RETRAITE : UNE « DEUXIÈME VIE » QUI S'OUVRE

C'est une étape majeure dans la vie de chacun, synonyme de temps libre et de loisirs, mais qui marque aussi la fin d'un quotidien rythmé par les semaines de travail. « On quitte aussi une identité sociale et un réseau relationnel, ce qui peut entraîner une peur de l'isolement et de la solitude », indique la psychologue clinicienne Élisabeth Couzon, coauteure de *Être un retraité heureux*. Or il est possible d'anticiper ce cap dans la vie. Comment ? En réfléchissant à

son projet de vie (passer plus de temps en famille, voyager, devenir bénévole, découvrir de nouvelles activités...) et aux moyens de le financer.

COMMENT PRÉPARER FINANCIÈREMENT SA RETRAITE ?

Ce dernier point dépend beaucoup des choix qui auront été faits en matière d'épargne et de placements tout au long de la vie. D'autant que la retraite est synonyme d'une baisse de revenus. Le Cercle de l'Épargne indique ainsi que 66 % des Français

estiment que « leur pension est ou sera insuffisante pour vivre correctement » et que 72 % d'entre eux épargnent « pour leur retraite par précaution ». Depuis son entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2019, le Plan Épargne Retraite (PER) est devenu une solution incontournable : en mars 2021, soit 18 mois après sa création, 1,6 million de PER étaient déjà souscrits, faisant de ce dernier le produit d'épargne retraite préféré des Français ! Il comporte trois compartiments : le PER Individuel, le PER d'entreprise collectif et le PER d'entreprise obligatoire. ●

ZOOM SUR...

Le PER individuel

Ce placement¹ peut être alimenté par des versements libres ou programmés, déductibles du revenu imposable jusqu'à 32 909 euros pour les salariés² et 76 102 euros pour les travailleurs indépendants³, en 2022. Conçu sur le modèle d'une assurance vie multisupports, il permet à l'épargnant de choisir le niveau de risque / rendement potentiel selon trois profils d'investisseur : prudent, équilibré ou dynamique.

Le saviez-vous ? Le PER est un placement bloqué jusqu'à la retraite. Pour autant, les fonds peuvent être retirés dans certains cas, comme pour l'achat de la résidence principale, le décès du conjoint, le surendettement...

Lorsque arrive l'âge de la retraite, trois possibilités s'ouvrent pour l'épargnant :

- retirer l'intégralité de son capital,
- opter pour le versement d'une rente à vie,
- retirer une partie de son capital ET recevoir une rente.

1. Les montants investis sur les supports en unités de compte ne sont pas garantis mais sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. La Carac s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. Le risque financier de moins-value est donc supporté par l'adhérent.

2. Le plafond est égal au plus élevé des deux montants suivants :
 • 10 % des revenus professionnels de 2021, nets de cotisations sociales et de frais professionnels, avec une déduction maximale de 32 909 €,
 • ou 4 114 € si ce montant est plus élevé.

3. Le plafond est égal au plus élevé des deux montants suivants :
 • 10 % des bénéfices imposables de 2021, dans la limite de 329 088 € + 15 % du bénéfice imposable compris entre 41 136 € et 329 088 €
 • ou 4 114 € + 15 % du bénéfice imposable compris entre 41 136 € et 329 088 €, si ce montant est plus élevé.

COMMENT PROTÉGER SON OU SA CONJOINT(E) ?

Il existe un mécanisme prévu par tous les régimes de retraite : la pension de réversion, qui permet de toucher, après le décès de l'époux ou de l'épouse, une partie de sa retraite. Le pourcentage s'élève à 54 % de la retraite de la personne défunte pour les régimes de base du privé et 50 % pour les régimes des fonctionnaires. Cette retraite complémentaire est versée par la Sécurité sociale sur demande

(elle n'est pas automatique), via le site info-retraite.fr. Elle est réservée aux couples mariés – ou divorcés⁴ –, doit être déclarée aux impôts et à la Caisse d'allocations familiales. Pour les conjoints et conjointes d'invalides pensionnés à titre militaire, la pension de réversion s'élève aux deux tiers de la pension de retraite à taux normal.

4. Pour les couples divorcés voir les conditions spécifiques sur le site www.info-retraite.fr



© Gettyimages

BIEN VIEILLIR À DOMICILE : UNE PRIORITÉ POUR LES FRANÇAIS

75 % des Français souhaitent que les politiques « s'emparent des enjeux de l'adaptation des logements aux personnes âgées en perte d'autonomie et en situation de handicap »⁵. Le montant moyen des retraites se situant autour de 1 400 euros net mensuel⁶, il est donc nécessaire d'anticiper les coûts liés au maintien à domicile (matériel spécifique, aide ménagère, soins

infirmiers...). C'est pourquoi la Carac a mis au point un contrat spécifique pour les personnes en situation de vulnérabilité : Carac Épargne Protection. Ce contrat d'assurance vie individuel monosupport est ouvert notamment aux personnes de plus de 85 ans qui ne peuvent pas prendre de risques avec leur épargne.

5. Source : étude 2021 de l'institut OpinionWay avec les Maisons de Marianne
 6. Source : édition 2021 de l'ouvrage « Les retraités et les retraites » de la Drees

LE SAVIEZ-VOUS ?

À partir du 1^{er} septembre 2022, une offre promotionnelle sur le contrat PER Individuel Carac sera disponible !
Retrouvez l'offre sur notre site Internet !



L'ÉPARGNE SOLIDAIRE A LA COTE

Aujourd'hui, 6 Français sur 10 accordent de l'importance aux impacts environnementaux et sociaux dans leurs décisions de placements¹. Pourtant, seuls 5 % ont déjà franchi le cap d'« épargner utile ». Décryptage d'une tendance durable.

ÉPARGNE SOLIDAIRE : UN MARCHÉ QUI MONTE

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : selon le Baromètre des finances solidaires Fair (ex-Finansol), au 31 décembre 2020, l'épargne solidaire représentait 20,3 milliards d'euros d'encours en France, soit une hausse de 33 % par rapport à fin 2019 et... 7 fois plus qu'il y a dix ans ! En 2021, une enquête de l'Autorité des marchés financiers (AMF) sur les placements responsables révèle que les épargnants placent en tête des thématiques qui comptent « la pollution et le changement climatique », avec respectivement 82 % et 76 % des réponses, ou encore « l'emploi » cité dans 78 % des cas. Les Françaises

et les Français souhaitent de plus en plus donner du sens à leur épargne. Ils sont aussi demandeurs d'informations sur le sujet, puisque l'enquête de l'AMF indique que 45 % d'entre eux souhaitent en savoir plus sur « les avantages et inconvénients par rapport aux autres types de placements » et que « 44 % veulent davantage d'informations relatives à leur impact réel sur la société et l'environnement ».

QU'ENTEND-ON PAR « ÉPARGNE SOLIDAIRE » ?

Le principe est simple : lorsque vous confiez votre épargne à un intermédiaire, les fonds sont alloués (tout ou partie) au financement de structures à caractère solidaire,

éthique ou environnemental. À titre d'exemple, en 2020, l'argent investi dans des placements solidaires a permis « de verser 3,8 millions d'euros de dons à des associations, mais aussi de soutenir 38480 emplois (via le financement de 1247 entreprises/associations et 4660 microcrédits professionnels), de reloger 1421 personnes, d'approvisionner 8372 foyers en électricité renouvelable, de mettre à disposition 1006 hectares d'agriculture biologique supplémentaires (l'équivalent de 704 terrains de football) à des paysans engagés dans une agriculture de proximité, biologique et à taille humaine ou encore de soutenir 50 acteurs du développement économique dans les pays en développement »¹.

QUELLE EST LA MARCHÉ À SUIVRE POUR « INVESTIR SOLIDAIRE » ?

Vous avez le choix entre différentes options :

- > **L'épargne de partage** : un pourcentage de l'argent que vous placez ou des intérêts générés est reversé à des associations.
- C'est ce que propose la Carac avec les contrats d'assurance vie Carac Épargne Solidaire et Carac Épargne Patrimoine (option solidaire), qui vous permettent de reverser 1 % du montant de vos versements à l'une des six associations partenaires de la Carac.
- > **L'épargne d'investissement solidaire** :
- La Carac a intégré dans ses contrats d'assurance vie multisupports des supports en unités de compte bénéficiant de labels responsables : ISR, Finansol ou Greenfin.
- > **L'épargne salariale solidaire** : certains PER collectif ou PEE peuvent servir à financer des entreprises solidaires.
- > **L'actionnariat solidaire** : vous investissez votre épargne directement dans le capital d'une entreprise solidaire. ●

1. Baromètre des finances solidaires Fair (ex-Finansol) publié en 2020.



MARIE-AUDE
TORRES
MAGUEDANO,
Directrice
exécutive
de l'Unapei

TÉMOIGNAGE

“L'épargne solidaire est un levier pour construire la société de demain”

L'Unapei est partenaire de la Carac depuis 2016. Ce mouvement associatif regroupe 330 associations animées par des bénévoles qui, depuis 60 ans, agissent avec et pour les personnes en situation de handicap intellectuel, autistes, polyhandicapées et porteuses de handicap psychique. Sa Directrice exécutive répond à nos questions.

Comment définiriez-vous votre partenariat avec la Carac ?

Depuis maintenant 6 ans, nous construisons, année après année, des relations fortes et durables autour de nos valeurs communes. La Carac accompagne notamment les familles adhérentes et personnes accompagnées de notre mouvement à travers des solutions d'épargne adaptées, mais vient aussi à la rencontre de notre réseau lors de réunions d'information qui sont très appréciées.

Que pensez-vous de l'option solidaire 1 % Carac ?

L'épargne solidaire est un levier d'envergure pour construire la société de demain. Pour chaque partie prenante, cette option illustre un engagement fort. Pour l'épargnant, cette épargne solidaire donne du sens à son patrimoine. La Carac, quant à elle, renforce sa place d'acteur de solidarité. Enfin, pour nous association bénéficiaire, c'est un moyen de financer des actions concrètes visant à défendre les droits des personnes en situation de handicap intellectuel. Nous sommes très fiers de faire partie des six associations valorisées à travers ce dispositif.

Concrètement, quels projets ou structures ont pu être financés grâce à ce 1 % ?

Grâce au reversement de cette option, l'Unapei a pu collecter plus de 45 000 euros au cours des deux dernières années. Cette collecte nous a ainsi permis de financer des actions concrètes pour défendre les droits et intérêts des personnes en situation de handicap autour de nos six grands combats : éducation, citoyenneté, santé, habitat, emploi et accessibilité. En tant que tête de réseau d'un mouvement de 330 associations, cette collecte est venue renforcer nos missions sociales qui contribuent à construire la société solidaire et inclusive de demain. À titre d'exemple, nous avons mené ces dernières années de grandes campagnes telles que #LeDroitd'EtreJusteParents qui illustre le quotidien des aidants ou encore #JaiPasEcole, qui revendique une scolarisation complète et adaptée pour tous les élèves en situation de handicap. Merci aux adhérents Carac qui nous soutiennent, votre aide précieuse nous donne les moyens d'agir au quotidien !

FOCUS

Avec Carac Épargne Solidaire, découvrez le 1 % qui fait la différence !

L'offre Carac Épargne Solidaire est un contrat d'assurance vie individuel monosupport libellé en euros qui reverse automatiquement 1 % de chacun de vos versements à l'association de votre choix, parmi nos six associations partenaires. Ses avantages sont nombreux :

- > Vous constituez un capital tout en donnant du sens à votre épargne.
- > Votre capital est sécurisé, accessible à tout moment² avec 0 % de frais sur vos versements³.
- > Si vous êtes en situation de handicap, ce contrat propose aussi l'option Épargne Handicap qui vous permet d'obtenir une réduction d'impôt au titre de vos versements.

2. Le délai légal de traitement d'une demande de rachat est de deux mois.

3. Frais de gestion appliqués sur l'épargne gérée sur le support « Sécurité » libellé en euros et sur les supports libellés en unités de compte : 0,90 %, selon les modalités précisées dans le règlement mutualiste.

UNE GESTION SOLIDE, DES RÉSULTATS PROMETTEURS

Comme chaque année, la Carac vient de publier son rapport d'activité.

Dans un contexte de sortie de crise sanitaire, votre mutuelle affiche une solidité financière qui bénéficie à ses adhérents. La preuve en chiffres !



Les adhérents

313 459

C'est le nombre d'adhérents au 31 décembre 2021.



7 185

nouveaux adhérents en 2021, dont 55 % de femmes.

“Notre capacité d'anticipation et notre gestion prudente ont conforté notre solidité financière et nous permettent de continuer de proposer à nos adhérents des rendements parmi les meilleurs du marché.”

Jean-Jacques Berthelé, Directeur général et Dirigeant opérationnel de la Carac

Garanties



384 747

garanties gérées par la Carac.

14 185

nouvelles garanties ont été souscrites en 2021, dont 55 % par un nouvel adhérent.

LE TOP 4 DES GARANTIES SOUSCRITES EN 2021 :

56 % Pour les contrats multisupports (Carac Epargne Patrimoine et Carac Profiléo)

12 % PER Individuel Carac

8 % Plan Obsèques Carac

7 % Retraite Mutualiste du Combattant

Collecte



475,89

millions d'euros de collecte en 2021.

RÉPARTITION :

59,47 % d'épargne en euros

18,85 % d'épargne en unités de compte

18,04 % de retraite en euros

2,89 % de retraite en unité de compte

0,75 % de prévoyance

12,3 MILLIARDS D'EUROS

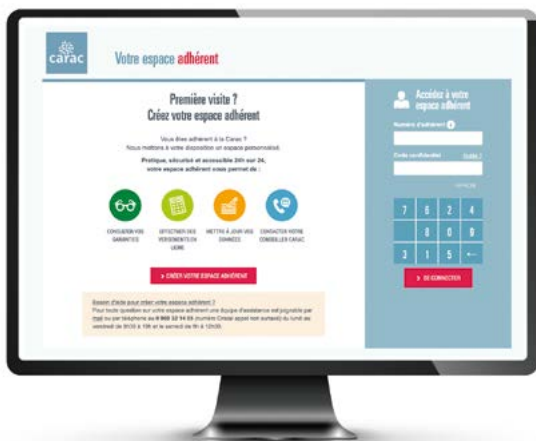
C'est le montant d'actifs gérés par la Carac au 31 décembre 2021, pour le compte de ses adhérents.

1,35 MILLIARD D'EUROS DE FONDS PROPRES

La Carac fait le choix de renforcer sa solidité financière en consolidant ses fonds propres, qui ne cessent d'évoluer depuis 2017.

LE SAVIEZ-VOUS ?

LA CARAC EN MODE CONNECTÉ, C'EST MAINTENANT !



virage numérique ? Nous avons mis en place la signature électronique pour tous nos contrats et fait évoluer l'espace adhérent en ligne : désormais, vous pouvez consulter vos garanties, effectuer des versements ou encore mettre à jour vos données directement depuis le site. Nous avons également lancé la version digitale de *Carac Magazine* : rendez-vous sur www.carac.fr/carac-mag pour découvrir nos articles !

RMC

RETRAITE MUTUALISTE DU COMBATTANT : DÉCOUVREZ L'OFFRE PROMOTIONNELLE !

Du 1^{er} octobre au 31 décembre 2022, pour tout nouvel adhérent Carac souscrivant à la Retraite



Mutualiste du Combattant, un chèque-cadeau d'une valeur de 50 euros est offert. Si cette souscription se fait dans le cadre d'un parrainage, le parrain peut également bénéficier du chèque-cadeau de 50 euros. La RMC est un droit à réparation pour services rendus à la Nation, exclusivement réservé aux combattants d'hier et d'aujourd'hui, ainsi qu'aux victimes de guerre. Retraite surcomplémentaire facultative, libre et viagère, elle bénéficie d'une bonification de l'État et de mesures fiscales spécifiques. Téléchargez le guide et informez-vous sur la Retraite Mutualiste du Combattant :

www.carac.fr/nos-solutions-retraite/retraite-mutualiste-du-combattant

1. Offre soumise à conditions. Voir sur www.carac.fr/operations-promotionnelles#rmc

FONDATION

Trois ans de plus pour la Fondation d'entreprise Carac !



Créée en 2011 pour dix ans, la Fondation d'entreprise Carac est prolongée jusqu'en 2024 ! Ses missions :

transmettre la mémoire et l'Histoire pour éveiller l'esprit civique et faire preuve de solidarité envers les combattants d'hier et d'aujourd'hui. La fondation a déjà soutenu plus de 100 projets depuis sa création. En 2022, 7 nouveaux projets ont été sélectionnés pour leur créativité et leur démarche historique, parmi lesquels on retrouve *L'Homme de boue*, une pièce de théâtre du collectif d'artistes Les Renards Volants, qui fera résonner des paroles de Poilus au Festival d'Avignon cet été. Trois films documentaires sont également soutenus, dont *Mendès, un juif et la France*, qui éclaire d'une lumière nouvelle la vie romanesque de Pierre Mendès France, résistant et Français libre, ou encore *Simone Veil et ses sœurs, nées Jacob*, réalisé par David Teboul à partir de correspondances inédites. Porté par les voix d'Isabelle Huppert, Emmanuelle Devos, Cécile Brunnquell et Mathieu Amalric, le documentaire revient sur le destin tragique des sœurs Jacob.

La jeunesse demeure au cœur des préoccupations de la fondation Carac, qui soutient également cette année l'expérience de réalité virtuelle proposée par le Mémorial du Camp de Rivesaltes aux 11-18 ans pour les plonger en immersion dans l'histoire du camp. Rendez-vous sur le site www.carac.fr, rubrique « Découvrez la fondation Carac » pour en savoir plus sur tous les projets !

« C'EST STIMULANT DE SENTIR QUE L'ON A UNE VRAIE VALEUR AJOUTÉE »

AGNÈS DROLON, DÉLÉGUÉE CARAC DES PAYS DE LA LOIRE

Fille d'un ancien combattant et adhérente de longue date,
Agnès Drolon a récemment été élue déléguée Carac des Pays de la Loire.
Rencontre avec une femme engagée.



Agnès, quel est votre parcours ?

Je suis née à Angers et j'ai grandi en région parisienne. Après un bac ES et une prépa ENST, j'ai été commerciale, en France mais aussi à l'étranger, dans le secteur des composants électroniques, avec beaucoup de voyages à la clé ! En 2018, j'ai posé mes valises aux Sables-d'Olonne, où habite une partie de ma famille.

En quoi consiste votre mission d'élue ?

Je suis porte-parole de la Carac à l'occasion d'événements locaux et je suis en lien direct avec les collaborateurs de la mutuelle, qui m'informent en permanence de son actualité, qu'il s'agisse de l'organisation ou de son offre. Côté délégués, nous leur remontons la parole des adhérents et adhérents. C'est stimulant de sentir que l'on a une vraie valeur ajoutée. Au fil des rencontres, j'ai pu constater que les collaborateurs étaient vraiment à l'écoute. Avec le travail effectué par Pierre Lara, le nouveau président, l'envie d'être encore plus proche des gens est bien réelle.

Comment avez-vous rejoint la Carac ?

Mes parents sont adhérents depuis des années, mon père étant un ancien combattant. À titre personnel, cela fait presque dix ans que je prépare ma retraite !

En 2019, j'ai contacté la Carac pour faire le point sur mes contrats. Et c'est là qu'on m'a proposé de me présenter comme déléguée des Pays de la Loire. Et j'ai été élue ! J'ai eu la chance d'arriver quand la Carac était en plein renouvellement pour se rapprocher encore plus de ses adhérents. Cela correspond tout à fait à mon état d'esprit. Je voulais aussi mieux connaître la mutuelle, son fonctionnement, et j'avais envie de contribuer à son évolution.

Quelles sont vos passions dans la vie ?

La lecture, le cinéma et les longues randonnées à pied ou à vélo ! Depuis que j'ai rejoint la côte de lumière en Vendée, j'en profite pleinement ! J'ai la chance de pouvoir aller à la plage à pied. Alors, cet été, je vais profiter de l'Atlantique et de ses couchers de soleil ! »



VOUS AUSSI VOUS
ÊTES ENGAGÉ(E) ?
TÉMOIGNEZ !
MAGAZINE@
CARAC.FR

EN DATES

1968
Naissance
à Angers.

1986
Obtention
du Bac.

1988
Entrée
sur le marché
du travail.

2013
Premier
PERP avec
la Carac.

2020
Élue déléguée
Pays de la
Loire.